



Comment rédiger son PACS pour prévoir décès

Par **gqb**, le **09/07/2013** à **15:00**

Bonjour à tous,

j'aurai besoin d'un petit coup de main voici mon histoire:

Mon concubin et moi avons acheté une maison, j'attends un petit garçon qui arrive dans 2 mois.

Nous souhaitons nous Pacser surtout pour s'assurer que le survivant puisse bénéficier de la totalité de la maison sans avoir à payer de droits de successions ou choses de ce genre.

Si bien, Pouvez-vous m'aider pour savoir quels clauses inclure dans la convention?

Je suis peut être parano mais j'ai peur que mon accouchement se passe mal et que je laisse mon ami et mon fils derrière alors je voudrai les mettre à l'abri de mon mieux.

Merci de vos réponses ![smile4]

Par **Lag0**, le **09/07/2013** à **18:50**

Bonjour,

En fait, ce n'est pas seulement le pacs qui règlera ce problème, il faudra en plus rédiger chacun un testament en faveur de l'autre.

Prenez conseil auprès de votre notaire qui vous expliquera tout ça.

Par **gqb**, le **09/07/2013** à **19:30**

D'accord merci pour votre réponse